

Accueillir et intégrer des migrant.e.s

MUNICIPALITÉS SOLIDAIRES

**10 EXEMPLES
DE POLITIQUES
ALTERNATIVES**

ORGANISATION POUR
UNE CITOYENNETÉ UNIVERSELLE



Accueillir et intégrer des migrant.e.s

MUNICIPALITÉS SOLIDAIRES

**10 EXEMPLES
DE POLITIQUES
ALTERNATIVES**

Une approche concrète
pour permettre l'accueil et l'intégration
des personnes migrantes,
illustrée par des exemples de villes actrices
d'une gouvernance alternative

Ce document vise à proposer des exemples, illustrés par des actions concrètes, de politiques municipales d'accueil, d'hospitalité et d'intégration mises en œuvre par des villes en France, en Europe et en Amérique.

Présentées sous forme de « fiches », elles sont conçues comme des outils à destination des élu.e.s local.e.s, mais également des acteurs associatifs et des citoyen.ne.s qui souhaiteront interpeller leurs élu.e.s, et leur fournir des exemples concrets d'initiatives qu'ils pourraient engager sur leur territoire.

Il démontre qu'un accueil digne et humain n'est pas une utopie inaccessible, et qu'il doit être pensé avec les citoyen.e.s. C'est ainsi qu'il bénéficiera au territoire et à toutes les communautés qui s'y côtoient.

Ces bonnes pratiques se décomposent en deux types d'action :

-  **Des pratiques qui repensent la place et le rôle des migrant.e.s dans la vie de la ville,**
-  **Des pratiques d'action commune avec la société civile pour apporter des réponses à la présence des migrant.e.s sur le territoire municipal.**

Ce livret constitue le troisième volet de l'étude des villes sur « les politiques municipales d'accueil et d'intégration des personnes en situation de migration ».

Sommaire

INTRODUCTION

Pour une gouvernance locale, inclusive et solidaire des migrations p. 7

REPENSER LA PLACE DES MIGRANT.E.S DANS LA VIE DE LA VILLE

Bonne pratique n°1

Tirer parti de la présence des migrant.e.s pour revitaliser sa ville

L'exemple du village de Riace, Italie : un territoire redynamisé !

p. 12

Bonne pratique n°2

Délivrer une carte qui confère un statut de citoyen aux migrant.e.s

L'exemple de la ville de New-York, Etats-Unis :

vers une citoyenneté de résidence !

p. 14

Bonne pratique n°3

Créer un Conseil Consultatif des Résidents Etrangers

*L'exemple de la ville de Grenoble, France : pour une participation
des migrant.e.s à la vie de la cité !*

p. 17

Bonne pratique n°4

Formaliser une politique publique durable en matière d'intégration
des migrant.e.s

L'exemple de la ville de São Paulo, Brésil : une loi pérenne !

p. 19

Bonne pratique n°5

Protéger les migrant.e.s des dérives sécuritaires de l'Etat en sanctuarisant
le territoire et en s'opposant à la politique nationale

*L'exemple des villes de San Francisco, Los Angeles, Chicago, Boston
et 200 autres villes des Etats-Unis : des juridictions sanctuaires
face à un Etat fédéral hostile !*

p. 21

CO-CONSTRUIRE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR APPORTER DES RÉPONSES

Bonne pratique n°6

S'associer à la société civile pour obliger l'Etat à une mise à l'abri
d'urgence aux normes internationales 18

*L'exemple de la ville de Grande-Synthe, France :
le premier camp humanitaire de France répondant aux normes
sanitaires et légales !*

p. 25

Bonne pratique n°7

S'allier aux acteurs associatifs pour promouvoir l'accès aux droits
fondamentaux des migrant.e.s

*L'exemple de la ville de Strasbourg, France : pour lutter contre
les inégalités sociales !*

p. 28

Bonne pratique n°8

Reconnaitre les associations et collectifs citoyens comme des partenaires
et en favoriser la coordination

L'exemple de la ville Grenoble : les associations ne sont pas des prestataires !

p. 30

Bonne pratique n°9

S'engager avec la société civile pour porter une interpellation
et un plaidoyer commun

L'exemple de la ville de Briançon : des citoyens alertent l'opinion publique !

p. 32

Bonne pratique n°10

Travailler en réseau avec d'autres municipalités,
et imaginer des alliances innovantes
avec la société civile pour proposer une gouvernance alternative des migrations

p. 35

Introduction



POUR UNE GOUVERNANCE LOCALE, INCLUSIVE ET SOLIDAIRE DES MIGRATIONS

A rebours de politiques nationales caractérisées par la privation de droits, le tri et l'enfermement, des millions de citoyen.ne.s et **des centaines de communes en Europe, ouvrent leurs portes aux personnes en situation de migration**. En France, plus de 1000 initiatives citoyennes – préparation de repas, hébergement solidaire, cours de français, appui juridique... - ont été recensées.

Dès 2014, plusieurs réseaux de municipalités « accueillantes », impliquant de grandes métropoles européennes telles que Barcelone, Amsterdam..., ont vu le jour afin d'attirer l'attention sur **le caractère déterminant de l'action des villes pour un accueil digne des migrant.e.s** sur le continent.

En effet, non seulement les municipalités sont dépositaires de compétences étendues dans le domaine du logement, de l'éducation, de la santé, de la sécurité, de l'emploi et de l'insertion, mais elles sont aussi en première ligne face au défi de l'accueil et sont directement placées face au choix d'apporter **des réponses pratiques aux situations de détresse**. Certaines choisissent de chasser ces « indésirables » ou n'apportent pas de solution. La plupart s'en tiennent aux cadres légaux imposés par l'Etat et ses composantes déconcentrées. D'autres enfin s'efforcent d'élargir ce cadre ou d'innover.

En réalité, les villes n'ont aucune compétence formelle s'agissant de la politique migratoire (au sens strict du terme) et de sa mise en œuvre, quand bien même elles peuvent en être une pièce maîtresse ; elles agissent dans un espace très étroit, contraintes par des moyens en recul constant, des autorités centrales peu soucieuses de dialogue et de concertation et des forces politiques qui n'hésitent jamais à attiser les peurs et les souffrances des autochtones.

Pourtant, de Grenoble à Barcelone, en passant par New-York ou Riace, des maires font le choix de l'hospitalité, et montrent leur détermination pour **insérer la question de l'accueil au cœur de leur projet territorial**.

Certaines revendiquent une histoire ancienne de l'hospitalité et mettent en scène leur passé de cité refuge, comme Venise. D'autres se vivent en terres de mélange et de passage, comme Palerme qui fut tour à tour normande, byzantine, autrichienne ou espagnole, irriguée d'influences arabo-musulmanes tout au long du Moyen-Âge, et toujours située sur les routes méditerranéennes du commerce et de la mobilité humaine.

Toutes, Athènes, Strasbourg, Barcelone, Amsterdam..., avec ou sans histoire glorieuse, se trouvent aujourd'hui sur les grandes routes migratoires.

Il va de soi qu'entre une métropole américaine et un village de Calabre, les enjeux, les contraintes et les moyens diffèrent sensiblement. Dans des petites villes ou des villages, l'accueil soulève d'autres questions telles que l'absence

d'emplois, le déficit de services publics, l'enclavement, l'isolement linguistique... Mais l'existence de liens sociaux plus étroits - contre l'anonymisation des grandes villes - peut faciliter l'accueil. Et la repopulation de territoires en crise offre d'autres opportunités.

Penser l'accueil, c'est imaginer les territoires de demain comme des composantes actives et pleines d'un monde de mobilité, de globalité, sans nier le besoin humain d'enracinement et le mouvement, à l'œuvre, de relocalisation des économies comme des hommes.

Faire le choix d'accueillir contre les injonctions au rejet procède toujours de l'invention, aux côtés des citoyens et des acteurs du territoire, et en appui à leurs actions. C'est aussi faire sens commun, et œuvre collective, face à la démission ou aux manquements des Etats et des administrations centrales. C'est ainsi **prendre part au mouvement appelant aujourd'hui à la réhumanisation des politiques migratoires**. L'action indispensable des citoyen.ne.s répond à l'urgence, quand les pouvoirs publics sont prêts à laisser des êtres humains vivre dans le froid et la saleté pendant des mois. Elle bat en brèche l'idée d'une opinion publique qu'on nous présente « inquiète » face à « l'immigration », ou « fatiguée » d'être solidaire. Néanmoins, elle reste souvent ponctuelle, et son pouvoir de transformation durable est limité sans mobilisation des élu.e.s. C'est dans cette perspective que l'OCU a entrepris d'enquêter sur les pratiques des municipalités en matière d'accueil et d'intégration des migrants et des réfugiés.

Ce « Guide » rend compte des observations qu'a permises cette enquête. Il a un **objectif simple : montrer qu'un autre accueil, digne, respectueux des droits fondamentaux, est possible, et que les collectivités locales en sont un élément clé**. Nul besoin pour cela de moyens énormes et d'infrastructures colossales. Mais seulement de détermination et d'engagement politique.

Il met en lumière **10 actions exemplaires** et les implications positives qu'elles ont eues dans les territoires qui les ont menées. Aucune n'est une recette magique. Chaque situation locale est différente, et il conviendra toujours de s'y adapter ; il n'est en outre pas exhaustif, et bien d'autres expériences sont à l'œuvre en France, en Europe, et au-delà, source d'inspiration et encouragement à l'action, démonstration qu'il n'y a pas de fatalité ou d'interdit.

Mais ces 10 exemples démontrent que l'accueil n'a rien de l'inaccessible utopie que les responsables politiques et les national-libéraux s'emploient à démontrer. Si elles apportent des réponses effectives à l'accueil ou au respect du droit, il reste à savoir si et comment l'action des villes permettra d'infléchir les politiques nationales.



**REPENSER LA PLACE
DES MIGRANT.E.S
DANS LA VIE DE LA VILLE**



Bonne pratique n°1

Tirer parti de la présence des migrant.e.s pour revitaliser sa ville »

L'exemple du village de Riace, Italie : un territoire redynamisé !

2100 habitants à Riace

400 réfugiés installés

6000 réfugiés sont passés par le village depuis 1998

22 nationalités

EN BREF

Le village italien de Riace s'est imposé en exemple de l'accueil des personnes migrantes. Déserté par ses habitants dans les années 90, Riace s'est vu ressuscité après avoir ouvert ses portes aux migrant.e.s en juillet 1998. Une embarcation avec 300 personnes Kurdes à bord avait échoué sur la côte et a été accueillie à bras ouverts par les riverains.

En 2016, le maire de Riace a été désigné la 40^e personne la plus influente au monde par le magazine Fortune grâce à son action pour l'accueil des migrants. Son modèle a fait l'objet de recherches et se voit aujourd'hui adapté dans d'autres territoires européens.

Domenico Lucano, le maire de la ville, avait alors décidé d'accueillir et d'intégrer les populations migrantes au sein de son village, de leur assurer un logement et de garantir un travail pour toutes et tous. Le maire, en s'appuyant sur l'association « Città Futura », a mis en place une méthode dite « d'intelligence »¹ et a ainsi transformé l'hostilité en hospitalité.

COMMENT ?

Proposer un « hébergement citoyen » :

Le logement des personnes est assuré dans les maisons ou les appartements non utilisés et loués aux habitant.e.s du village. De nombreuses maisons abandonnées ont été transformées en lieux d'accueil.

¹ — *Intelligence*, définition du professeur Mario Ricca, juriste spécialisé dans les questions migratoires à l'Université de Parme et auteur du livre *Riace, el Futuro è Presente* « Les aptitudes et les pratiques culturelles des locaux peuvent être revalorisées, réinterprétées et transformées par celles des immigrés. C'est ce que j'appelle un processus d'intelligence. »

Accéder à des services inaccessibles sans document d'identification :

Un programme d'insertion financé par l'Etat depuis 2002 prévoit une allocation de 35 euros par jour et par personne. Il a permis la création d'emplois dans la région, et a tout particulièrement encouragé la relance de l'artisanat local. Des binômes « un

autochtone - un migrant » partagent leur savoir-faire dans le cadre d'ateliers d'artisanats de verre ou de cuir. Toute la production est labellisée « commerce équitable et interculturel » et se vend dans des magasins de la région.

« Les migrants qui sont arrivés ici sont des personnes utiles. Ils nous ont permis de reconstruire et de rouvrir les écoles, de relancer les ateliers d'artisanat pour redonner vie au village. »

Domenico Lucano

BILAN

Une revitalisation humaine et économique réussie !

Vingt ans plus tard, Riace revit. L'intégration des migrants a permis d'endiguer la désertification du village, et a justifié la réouverture de services publics locaux disparus, par exemple l'école.

A retenir :

En 2009, une loi régionale a été votée en Calabre, intitulée « le Modèle Riace ». Celle-ci instaure la prise en charge, l'accueil et l'intégration des demandeurs d'asile par les communes en déclin.

- ✨ Considérer les migrants comme une ressource pour le territoire*
- ✨ Evaluer le nombre de logements inoccupés ou voués à démolition*
- ✨ Aménager et rénover ces logements en hébergements pour migrants*
- ✨ Intégrer et former les populations migrantes par le savoir-faire en mélangeant les populations*
- ✨ Proposer des structures de travail inédites pour accompagner une autonomisation progressive*

Pour aller plus loin...

<http://www.ess-europe.eu/fr/bonnepratique/association-citta-futura-giuseppe-puglisi>

<http://www.altritaliani.net/spip.php?article252>



Bonne pratique n°2

Délivrer une carte qui confère un statut de citoyen aux migrant.e.s

L'exemple de la ville de New-York, Etats-Unis : Vers une citoyenneté de résidence !

8,4 millions d'habitants à New-York, dont **36,9 %** sont nés à l'étranger, selon le Bureau du Recensement

11 millions d'immigrants sans papiers aux Etats-Unis
500 000 personnes concernées pour la ville de New-York

EN BREF

A défaut de bénéficier d'un statut légal de résident du point de vue du droit national, beaucoup de migrant.e.s se voient privés du droit d'accéder à de nombreux services : éducation, santé, culture, transports, logement... La crainte des contrôles de police ou des dénonciations les décourage de s'approprier l'espace public, de se déplacer, d'utiliser les infrastructures municipales. Confrontés aux discriminations et aux abus ils renoncent le plus souvent à se pourvoir en justice et faire valoir leurs droits.

En réponse à ce frein majeur pour permettre l'intégration, le maire de New-York, Bill de Blasio a souhaité doter les New-Yorkais non-américains des mêmes droits que leurs homologues autochtones, et a créé une carte d'identité municipale.

COMMENT ?

Obtenir une carte d'identité municipale (IDNYC) :

Depuis 2015, le maire de la ville de New-York a fait voter une nouvelle loi instaurant une carte d'identité municipale accessible à tous.tes, y compris aux immigrants en situation irrégulière. Bill de Blasio a affirmé pouvoir aider environ 500 000 personnes de la ville. Cette carte d'identité accessible à toutes et tous vise à pallier le déficit de documents administratifs habituellement exigés par les administrations publiques : document d'identité, permis de séjour ou carte de résident. Elle est également utile aux sans-abris ou aux sortants de prison qui renoncent souvent à faire valoir leurs droits faute des

documents nécessaires.

Cette carte instaure un cadre d'action publique limitant les possibilités de discrimination sur la base de l'origine, de la religion ou du statut juridique des personnes transsexuelles qui pourront décider sous quel sexe elles veulent être identifiées. Elle est accessible à partir de 14 ans, sous condition de présentation de trois documents prouvant son identité (y compris étrangers) et de preuve de résidence à New-York. L'inscription peut se réaliser dans dix-huit centres à New-York.

Accéder à des services inaccessibles sans document d'identification :

Cette carte permet aux personnes sans papier d'ouvrir un compte en banque, d'obtenir un bail de location, d'avoir accès aux écoles ou garderies, se rendre dans les bibliothèques ou d'engager des démarches judiciaires. Elles sont également reconnues par les services municipaux de police et de justice. Pour toutes personnes n'ayant pas d'assurance santé, elle permet d'obtenir des réductions dans plus de 2000 pharmacies de la ville. Elle garantit aussi un accès gratuit à de nombreux événements culturels.

Exercer une politique locale « décentralisée » :

La Carte d'identité municipale proposée par New York fait primer le lieu de résidence, et s'inscrit dans une démarche explicite de résistance à la politique migratoire de l'Etat fédéral. Le Maire De Blasio a chassé les services fédéraux d'immigration de la prison de Rikers Island, et les services municipaux de police ont ordre de ne pas coopérer aux demandes de détention formulées par l'Etat fédéral au seul motif que la personne concernée serait sans-papiers. La ville a aussi développé de nouveaux services d'aide juridique aux migrants ciblés par le durcissement des règles fédérales.

« Ceux qui la demanderont ne se verront poser aucune question sur leur statut d'immigrant. Il s'agit de normaliser et d'améliorer la vie des gens. Nous protégerons le demi-million de new-yorkais sans-papiers dont les voix ne se font pas assez entendre. Nous nous tournerons vers tous les New-Yorkais, peu importe leur statut aux yeux des services de l'immigration, et leur délivrerons des cartes d'identité municipales. »

Bill de Blasio

BILAN

Une année après le lancement de cette carte d'identité municipale, 10 % des personnes pouvant en bénéficier en ont fait la demande. Des cartes d'identité municipales existent déjà dans d'autres grandes villes comme Chicago, Los Angeles, San Francisco ou Washington.

D'autres maires souhaitent aller plus loin en donnant l'autorisation à des sans papier de pouvoir passer le permis de conduire.

A retenir :

- ✨ *Mise en place d'une politique non-discriminatoire*
 - ✨ *Refus de criminaliser les sans-papiers*
 - ✨ *Promouvoir l'égalité en droit*
 - ✨ *Reconnaitre le rôle et l'existence des sans-papiers au sein de la ville*
-

Pour aller plus loin...

<https://www.lci.fr/international/municipales-new-york-veut-donner-une-carte-didentite-a-tous-les-sans-papiers-1542579.html>



Bonne pratique n°3

Créer un Conseil Consultatif des Résidents Etrangers

L'exemple de la ville de Grenoble, France :
Pour une participation des migrant.e.s à la
vie de la cité !

EN BREF

Pour la municipalité grenobloise, la question de l'accueil est associée à celle de la solidarité et celle de l'intégration ; et celle de l'intégration est adossée à celles de l'émancipation et de la citoyenneté. Depuis 2014, la coalition élue milite pour que Grenoble devienne une « ville pour tous » : respectueuse de son environnement et solidaire avec ceux qui affrontent des difficultés au quotidien.

COMMENT ?

Intégrer les citoyen.n.e.s et résident.e.s de Grenoble aux décisions des politiques de la ville :

Le Conseil Consultatif des Résidents étrangers est une structure qui existe dans peu de villes françaises. Votée en 1999 par le conseil municipal grenoblois et mise en place en juillet 2000, il apporte sa contribution à la vie politique locale (par exemple, sur l'accueil des nouveaux arrivants à Grenoble). Le CCREG se compose de personnes étrangères et françaises (25 représentants de nationalités), d'associations œuvrant dans les domaines du droit et de l'intégration des personnes étrangères. Le conseil est co-présidé par un élu.e de la ville de Grenoble et par un.e

Témoignage de Gilles Kuntz, ancien élu de Grenoble (de 2001 à 2014) adjoint à la lutte contre les discriminations et aux droits des étrangers :

« Tout n'est pas parfait, bien sûr, dans le fonctionnement de ce conseil consultatif. Il est censé donner un avis au conseil municipal, comme peut le faire un conseil économique et social. Notre CCREG, lui, a un peu tendance à se transformer en association militante pour le droit d'asile et la conquête de nouveaux droits pour les étrangers. Ce qui met l'élue que je suis légèrement en porte-à-faux vis-à-vis du conseil municipal. Mais hormis cette dérive qu'il faut savoir éviter, il est bien évident qu'un organe de ce type est la seule solution pour faire participer les étrangers à la vie municipale qui les concerne autant que les nationaux, puisqu'ils vivent et travaillent ici. »

résident.e étranger.ère.

Le Conseil des Résidents étrangers élabore son programme de travail qui se décline ensuite en groupes projets. Chaque groupe mène des actions et produit des contributions qui sont adressées aux élu.e.s de référence sur les sujets concernés. Les membres du CCREG définissent leur rythme de travail selon les thèmes traités. Le bureau ainsi que les commissions se réunissent une fois par mois.

L'objectif de ce conseil est de produire et réfléchir collectivement sur les politiques publiques locales. Les membres sont soit des associations, soit des personnes nouvellement naturalisées ou des résident.e.s grenoblois.es non français.e.s.

Les 3 champs d'actions de la CCREG sont :

- Le droit de vote et l'éligibilité
- La coopération décentralisée
- La lutte contre les discriminations

La municipalité peut également créer des instances de citoyenneté de résidence aux côtés, ou dans des instances de décisions politiques de la ville, et ainsi mettre en place localement un fonctionnement démocratique et inclusif.

BILAN

Tous les sujets traités lors des séances sont remis pour avis au Conseil municipal et concernent tous les grenoblois.es dont les résidents étrangers. Ainsi, tous les citoyens font partie intégrante de la vie de la cité.

La ville milite notamment pour l'obtention du droit de vote pour les résident.e.s étrangèr.e.s de la ville. En effet, sans droit de vote les citoyens sont exclus de la politique de la ville c'est pourquoi pour éviter cette exclusion, la représentation des étrangèr.e.s est assurée par le biais du Conseil Consultatif des Résidents Étrangers de Grenoble.

A retenir :

- ✨ *Promouvoir l'égalité et l'équité dans l'élaboration des politiques de la ville*
 - ✨ *Réfléchir sur les problématiques rencontrées par les migrant.e.s*
 - ✨ *Continuer la lutte pour l'égalité et contre les discriminations*
 - ✨ *Lutter pour l'obtention du droit de vote des étrangers*
-

Pour aller plus loin...

Site de la Mairie de Grenoble : <http://www.grenoble.fr/94-conseil-consultatif-des-residents-etrangers-grenoblois.htm>

<http://www.alpesolidaires.org/structures/conseil-consultatif-des-residents-etrangers-grenoblois-ccreg>



Bonne pratique n°4

Formaliser une politique publique durable en matière d'intégration des migrant.e.s

L'exemple de la ville de São Paulo, Brésil :
Une loi pérenne !

Les migrants représentent au moins **20 %** de la population de la ville.

Le centre-ville abrite **450 000 migrants**, l'agglomération entre **750 000 et un million**.

EN BREF

La ville de Sao Paulo est une « ville-monde » qui s'est construite par les migrations depuis sa fondation au XVI^e siècle. L'élection de Fernando Haddad, du Parti des travailleurs (PT) en 2012 à la mairie de São Paulo a permis de changer les orientations politiques de la ville et d'élaborer une politique municipale alternative et inclusive. Cette nouvelle politique reposait sur deux piliers essentiels : la citoyenneté et l'intégration.

COMMENT ?

Institutionnaliser la loi pour faciliter l'intégration des migrant.e.s :

En 2013, la municipalité de Sao Paulo a invité la société civile et les représentant.e.s des migrant.e.s à définir ensemble la politique municipale. Ce processus a abouti à l'approbation d'une loi municipale qui institutionnalise le droit des migrants. Trois années de construction ont permis l'élaboration de cette loi construite conjointement entre la société civile et la mairie.

Cette loi municipale définit les directives des différents services municipaux notamment sur comment accueillir une personne migrante sur la santé, la culture, le social, l'éducation. Il s'agit notamment de la mise en place de centres d'orientation et d'hébergement pour les migrant.e.s, de cours de portugais, d'aides pour le transport, les célébrations culturelles...

La volonté pour la municipalité a été de créer une politique visant à garantir l'égalité entre toutes les communautés et que des propositions de solutions

Fernando Haddad est lui-même issu de l'immigration, étant brésilien d'origine libanaise. Il se dit : « fier d'accueillir ces nouvelles vagues de migrations ».

émanent directement des migrant.e.s eux-mêmes. Ainsi, dans chaque arrondissement, un fauteuil électif est réservé à un représentant des migrant.e.s. Cette politique migratoire alternative a permis de mettre en avant un changement de gouvernance et d'apporter un regard différent sur les migrant.e.s comme sujet de droits au même titre que les autres citoyens. A ce titre, la ville a accueilli en 2016 le Forum Social Mondial Des Migrations (FSMM) avec pour thème « Migrants, édifions des alternatives face au désordre de la crise mondiale du capitalisme », un symbole fort pour montrer l'implication et le travail de la ville envers l'accueil des migrants

BILAN

Mettre en place des instruments législatifs pour que les migrants puissent devenir des citoyens dans la ville. Il est important de souligner le travail effectué par la société civile car ce sont des lieux d'accueil et d'accompagnement mais également d'expertises qui sont nés.

La pleine autonomisation va de pair avec l'émancipation des personnes migrantes, ainsi, pour ce qui relève de la compétence de la ville, la mairie de São Paulo reste très active pour apporter des solutions concrètes ; une politique migratoire active d'accueil et d'intégration sociale et culturelle des populations nouvellement arrivées.

La démarche d'accueil qui promeut la participation des migrant.e.s aux conseils municipaux participent au renforcement des politiques municipales d'accueil pour les migrant.e.s.

A retenir :

L'un des enjeux majeurs auxquels ont su répondre les équipes est certes l'implication des personnes migrantes au sein des décisions politiques mais également celui d'assurer une pérennisation des politiques mises en place afin de parer à tout éventuel retour en arrière en cas d'alternance.

- ✨ *Institutionnaliser le droit des migrants*
- ✨ *Développer des alliances société civile et autorités locales*
- ✨ *Permettre l'intégration et l'émancipation des populations immigrantes*
- ✨ *Coordonner les politiques migratoires*

Pour aller plus loin...

Migrations et gestion locale, l'exemple de Sao Paulo :

<https://ccfd-terresolidaire.org/infos/migrations/migrations-et-gestion-5053>

Politiques migratoires alternatives : l'exemple de Sao Paulo :

<https://www.emmaus-international.org/fr/actualites/27-action-politique/1234-politiques-migratoires-alternatives-l%E2%80%99exemple-de-s%C3%A3o-paulo.html>



Bonne pratique n°5

Protéger les migrant.e.s des dérives sécuritaires de l'Etat en sanctuarisant le territoire et en s'opposant à la politique nationale

L' exemple des villes de San Francisco, Los Angeles, Chicago, Boston et 200 autres villes des Etats-Unis : Des juridictions sanctuaires face à un Etat fédéral hostile !

11 millions de sans-papiers aux Etats-Unis, dont environ **1 million** seraient dans le comté de Los Angeles
La coupe budgétaire prônée par D. Trump pourrait engendrer une perte de **2 milliards de dollars** rien que pour la ville de San Francisco ou encore **2.3 milliard** pour la ville de Chicago.

EN BREF

Le mouvement des « villes sanctuaires » a vu le jour en 1979 et compte aujourd'hui 200 villes américaines. Los Angeles fût la première ville à revendiquer cette appellation en refusant l'autorisation aux policiers de sa ville d'enquêter sur la situation administrative des sans-papiers. Le terme « ville sanctuaire » n'existe pas juridiquement et les modalités de protection envers les immigrant.e.s varient d'un État à l'autre. Depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump en novembre 2016, l'administration n'a eu de cesse d'axer sa politique sur une répression des personnes en situation irrégulière dans le pays sous prétexte que ces derniers pourraient être d'éventuels criminels. En réponse : des maires s'insurgent et refusent de livrer les sans-papiers à la police de l'immigration comme le demande l'administration Trump.

*« La municipalité ne resterait pas passive pendant que le président Trump menace des villes américaines parce qu'il ne partage pas nos valeurs. Chicago est peut-être la première à tenter une action en justice mais je suis sûr que ce ne sera pas la dernière »
avait déclaré le maire de Chicago
Rahm Emanuelo*

COMMENT ?

S'opposer face à la loi fédérale :

La politique de Donald Trump à l'égard des sans-papiers peut être assimilée à celle d'une politique du nativisme². En effet, il ne cesse d'identifier les migrant.e.s à des ennemis du mode de vie américain et affirme que ces personnes sont un problème ou constituent un danger. Donald Trump est considéré comme le premier président portant un agenda anti-migrant assumé. C'est pourquoi, plusieurs maires américains ont refusé de coopérer pour la mise en œuvre des lois sur l'immigration. La sanction du gouvernement fédéral a été sans appel ; tout financement fédéral sera supprimé pour les villes qui s'opposeront.

Ainsi, de nombreuses villes sont donc entrées en résistance face à l'administration Trump en refusant de se soumettre aux menaces et à la xénophobie.

En janvier 2017, la ville de San Francisco a déposé plainte contre le président Donald Trump après la publication du décret qui annonçait des sanctions financières contre les villes « sanctuaires ». De son côté, le maire de New York a souligné que ces coupes pourraient avoir l'effet inverse de celui recherché car ce sont les services de police qui en seraient les premières victimes.

Aux Etats-Unis, c'est le Congrès et non le Président qui a le pouvoir de dépenses, et au final les menaces ont été jugées non recevables et anticonstitutionnelles.

BILAN

En réponse face à l'annonce du décret : le Maire de la ville de Los Angeles a annoncé en janvier 2017, la création d'un fond de 10 millions de dollars qui aura pour objectif d'offrir la possibilité à des sans-papiers d'avoir accès à une défense juridique (LA Justice Fund) gratuite pour contester des procédures

Le maire de New York Bill de Blasio a dénoncé le « souhait illogique et anticonstitutionnel de faire des immigrés de boucs-émissaires ».

d'expulsion. Le maire de Chicago a lui aussi décidé de mettre en place une défense juridique dans sa ville. En effet, dans le comté de Los Angeles, plus des deux tiers des personnes comparissant devant un tribunal de l'immigration font face à un juge et à un

procureur fédéral sans aucune représentation légale.

En avril 2017, le juge a bloqué le décret Trump contre les villes sanctuaires face à la politique anti-immigration de l'administration fédérale, néanmoins vali-

² — Nativisme : Dans les pays forgés par des vagues d'immigration successives (Australie, Canada, États-Unis, etc.), mouvement politique qui s'oppose à toute nouvelle immigration. (Larousse)

dé ensuite par la Cour suprême après ré-écriture. Le juge de la cour fédérale de San Francisco a pris en compte cette injonction portée par plusieurs grandes agglomérations et a validé la recevabilité. Cette décision est historique et montre un vrai désaccord de fond entre les états et l'administration Trump. Les batailles juridiques ne sont pas terminées...

En Août 2017, la ville de Chicago a décidé de porter plainte contre la menace des coupes de financements et s'oppose à la politique fédérale.

A retenir :

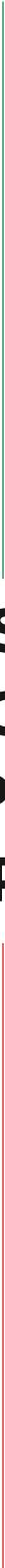
- ✦ *Faire valoir son droit d'opposition face à une mesure jugée xénophobe*
- ✦ *Lancer une procédure juridique contre l'Etat fédéral*

Pour aller plus loin...

<http://www.leparisien.fr/international/etats-unis-les-villes-sanctuaires-contre-donald-trump-28-03-2017-6801945.phpb>

<https://www.letemps.ch/monde/2017/08/08/villes-sanctuaires-chicago-porte-plainte-contre-ladministration-trump>

<https://www.calfund.org/lajusticefund/>



**CO-CONSTRUIRE
AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE
POUR APPORTER
DES RÉPONSES**



Bonne pratique n°6

S'associer à la société civile pour obliger l'Etat à une mise à l'abri d'urgence aux normes internationales

L'exemple de la ville de Grande-Synthe, France : le premier camp humanitaire de France répondant aux normes sanitaires et légales !

Le camp a été édifié pour un coût de **3,1 millions d'euros** ; dont une majorité sur fonds propres par l'ONG Médecins Sans Frontières (**2,6 millions d'euros**), le reste étant apporté par la ville de Grande-Synthe et la communauté d'agglomération de Dunkerque (**900 000 euros**).³

À l'automne 2016, le camp de La Linière comptait environ **1300 personnes**.

EN BREF

Après la fermeture de la « Jungle » de Calais à l'été 2015, de nombreux migrant.e.s en transit dans la région se sont dispersés dans les territoires voisins, dont la ville de Grande-Synthe. Face à l'inaction des pouvoirs publics, le maire de la ville, Damien Carême, ne peut accepter de laisser des centaines de personnes dans le dénuement et l'insécurité. Il fait de leur prise en charge une priorité pour la municipalité.

COMMENT ?

Créer une infrastructure humanitaire d'accueil pour la mise à l'abri des personnes migrantes :

En 2016, Damien Carême décide d'agir face à l'inertie de l'Etat et la municipalité choisit de construire un camp d'accueil répondant aux normes sanitaires et légales prévues par le HCR, en mars 2016, dans le quartier de La Linière.

La Ville de Grande-Synthe n'est pas riche ; ses activités (industrielles et portuaires) traditionnelles sont en crise, 33 % de la population vit sous le seuil

³ – <https://www.msf.fr/actualite/dossiers/impasse-refugies-en-france>

En 2016, Damien Carême a été nommé par l'ONG « City Mayors Foundation » au titre symbolique de meilleur maire du monde pour son action en faveur de l'action de l'accueil des migrants dans le camp humanitaire de la Linière. Il a terminé à la 9^e place.

etc). Il a par ailleurs développé et encouragé de nombreux programmes à contenu social.

Les finances locales ne permettent pas de prendre en charge l'intégralité d'un tel projet. En outre l'Etat refuse initialement l'implantation du camp.

Damien Carême va s'employer à mobiliser les acteurs associatifs dans le financement et la construction du camp, dont Médecins sans Frontières va couvrir 80 % du coût. Il va également convaincre l'Etat français de cofinancer la structure, après avance des fonds par la Ville de Grande-Synthe. La Communauté d'agglomération de Dunkerque et la ville couvriront le reliquat.

Le camp est construit en moins de quatre semaines de travaux et d'installation ; il est composé de 220 cabanons de 8 à 10 mètres carrés pouvant loger au moins 1500 personnes.

« Je le répète, le point de fixation c'est l'Angleterre. C'est pourquoi je persiste à dire qu'il faut un accueil temporaire, un lieu de transit. Parler d'un 'appel d'air' est un faux argument, un prétexte pour ne rien faire. De plus, nous avons montré par l'action qu'il est possible de bâtir un camp pour moins de quatre millions d'euros, quand celui que l'Etat a construit à Calais, avec des conteneurs, a coûté autour de vingt millions ».

Damien Carême

de pauvreté et le chômage y était nettement plus élevé (24 %) que la moyenne nationale (10 %) en 2016. Malgré cela, aucune manifestation hostile n'est à déclarer comme cela a pu être le cas dans d'autres villes car le maire a toujours fait preuve de pédagogie et a entretenu un dialogue permanent avec les Grand-Synthois (envoi de lettres, réunions publiques,

Travailler en complémentarité - mairie et associations :

Ce camp naît de la volonté ferme de la municipalité mais aussi du travail conduit avec l'association Médecins Sans Frontières (MSF), qui apporte son expertise et conçoit le camp aux normes internationales définies par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Il propose des espaces de vie propres et secs, un accès gratuit aux soins et aux besoins de base tels que l'eau potable, la nourriture, les produits d'hygiène ; les résidents peuvent y entrer et en sortir librement. L'association Utopia 56, composée uniquement de bénévoles,

prend en charge, sur mandat municipal, le fonctionnement du camp.

Obtenir un financement en dépit de la volonté de l'Etat :

Deux mois après l'ouverture du camp et un long bras de fer, l'Etat accepte de

reprendre la gestion du camp dont le financement est évalué à 2,5 millions d'euros par an et délègue le fonctionnement à un prestataire, l'Association des Flandres pour l'Enfance, la Jeunesse et l'Insertion (AFEJI).

BILAN

Le camp a été détruit par un incendie accidentel en avril 2017, ce que les détracteurs du maire et de l'initiative n'ont pas manqué d'interpréter comme la preuve de l'échec de l'expérience.

Pourtant la mairie de Grande-Synthe a montré l'exemple à de nombreux égards :

- En revendiquant la création d'un lieu d'accueil sur son territoire, quand bien des municipalités se renvoient la balle, et contre la volonté de l'Etat
- En exigeant néanmoins une négociation avec l'Etat, qui revendique normalement le monopole de la décision sur les politiques migratoires, y compris s'agissant de l'implantation des lieux d'accueils sur le territoire,
- En coopérant avec les associations dans la mise en œuvre même de sa politique.

Damien Carême est le premier maire à avoir défendu la création d'un camp humanitaire en France, et à l'avoir mis en œuvre. La démarche du Maire de Grande-Synthe s'inscrit dans une vision plus globale de revitalisation de son territoire, dans laquelle la qualité de vie et le « vivre ensemble » sont des priorités.

A retenir :

- ✨ *Mettre à l'abri des personnes fragilisées*
 - ✨ *S'engager pour le respect des droits humains fondamentaux*
 - ✨ *Etre proactif et proposer un hébergement d'urgence digne et non discriminant*
 - ✨ *Mobiliser les compétences et les énergies*
Lutter contre les préjugés
-

Pour aller plus loin...

Damien Carême, « meilleur maire du monde ? » Emission C Politique



Bonne pratique n°7

S'allier aux acteurs associatifs pour promouvoir l'accès aux droits fondamentaux des migrant.e.s

L'exemple de la ville de Strasbourg, France : pour lutter contre les inégalités sociales !

Depuis 2015, plus de **2 000** personnes ont offert **1 200** propositions d'actions, **50 %** concernent des dons matériels (vêtements, équipement de la maison, meubles...), plus de **25 %** concernent des propositions d'hébergement (dont **85 %** concernent des cohabitations), **26 %** concernent des propositions de participation à des activités bénévoles (interprétation/traduction, apprentissage du français⁴).

EN BREF

En tant que capitale européenne, qui accueille la Cour Européenne des Droits de l'Homme et de nombreuses institutions de l'UE, la ville de Strasbourg est engagée depuis des années dans l'accueil des migrants sur son territoire. Une dynamique collective de travail est établie entre la mairie, les associations et les citoyens pour coordonner ensemble des actions sur le territoire pour faciliter l'accueil de personnes et familles réfugiées notamment sur la question du logement.

COMMENT ?

Adapter son accompagnement social :

La ville a ouvert fin 2017, en partenariat avec le tissu associatif de la ville un « Centre d'insertion des réfugiés » et un accueil de jour à destination des familles à la rue et aux « droits incomplets ».

⁴ – Chiffres qui proviennent du site web de la maire de Strasbourg <https://www.strasbourg.eu/solidarite-refugies>

Mettre en place un réseau d'hébergements solidaires :

La ville a mis en place en lien avec le département du Bas-Rhin un réseau d'accueil solidaire pour intégrer de jeunes mineurs étrangers isolés dans des familles alsaciennes. C'est l'association Foyer de Notre Dame qui accompagne les familles qui souhaitent accueillir un jeune chez eux. Une aide mensuelle du département de l'ordre de 373 euros est versée aux accueillants pour les frais du jeune, auxquels s'ajoute un peu d'argent de poche et un budget vêtements, ainsi que la prise en charge d'un sport, d'une activité de loisirs et d'éventuelles colonies de vacances ou séjours en centres de loisirs.

La mairie, en lien avec les associations locales, a mis en place un numéro vert et un site web pour que les citoyens puissent venir en aide aux migrants. La Mairie propose aux citoyens de louer des logements vides de citoyens et de les proposer aux associations pour accompagner et loger les personnes et familles migrantes. Ces outils permettent de centraliser les propositions d'aide et ainsi de coordonner les actions entre la mairie et les associations.

« La priorité est d'abord celle des hébergements, pour les personnes qui sont dehors parfois depuis une semaine ou d'avantage, il est important que l'on puisse les héberger quelque part »

Roland Ries, maire de Strasbourg

BILAN

Une politique locale sociale très engagée en faisant de la question du logement une des priorités pour accueillir et intégrer les migrants.

A retenir :

L'ouverture des lieux d'accueil a été favorisée par le maire qui a engagé une politique sociale locale volontariste. Le rôle de la municipalité est de permettre d'adapter l'offre de service de solidarité aux besoins des personnes en situation de précarité.

- 🌟 Coordonner des initiatives locales*
 - 🌟 Proposer un réseau de solidarité multi acteurs*
 - 🌟 Mettre en place des outils de coordination entre la ville et les citoyens*
-

Pour aller plus loin...

<https://www.strasbourg.eu/solidarite-refugies>



Bonne pratique n°8

Reconnaitre les associations et collectifs citoyens comme des partenaires et en favoriser la coordination

L'exemple de la ville Grenoble : les associations ne sont pas des prestataires !

En 2016, ce sont **350** personnes sur l'ensemble de la région qui ont contacté la plateforme pour proposer plusieurs modes d'engagements (volontariat, aide au soutien scolaire, hébergement, etc).

Depuis 2003, des cérémonies de parrainage républicain ont été accueillies par de nombreuses municipalités iséroises dont celle de Grenoble, ainsi que par le Conseil Général et le Conseil Régional. Au nombre des quelques **250** parrains et marraines actifs en Isère on compte le maire de Grenoble.

EN BREF

Dans les plus petites communes, il existe presque toujours des citoyen.ne.s prêts à agir et l'appui des municipalités et de leurs élu.e.s permet de faciliter, de faire connaître et d'amplifier leurs actions. Si la solidarité des groupes citoyens et des associations est incontournable, l'action municipale permet de

« Nous avons la fierté de voir que, jour après jour, les habitants de l'agglomération répondent présents pour aider, à hauteur de leurs moyens, tous ceux qui ont tout quitté, tous ceux qui ont tout perdu pour arriver ici. Grenoble est une terre d'accueil ».

Eric Piolle, maire de Grenoble

la coordonner sur l'ensemble du territoire et de maximiser les synergies entre tous les acteurs, services municipaux compris. L'ouverture d'un espace local de dialogue et d'échange est nécessaire pour instaurer la confiance, et pour désamorcer les craintes et les questionnements légitimes des habitant.e.s.

La ville de Grenoble soutient de manière pérenne un certain nombre d'associations via des contrats de

partenariats d'objectifs pluriannuels, qui doivent encourager une co-construction des politiques locales entre la ville, les partenaires associatifs et les habitants. Cette politique favorise l'innovation et l'expérimentation.

COMMENT ?

Mettre en place une « Plateforme migrants » :

La proposition de la Ville de créer une « Plateforme Migrants » est donc intervenue dans un contexte de coopération bien établie entre ville et associations.

Cette plateforme visait en premier lieu à trouver un hébergement temporaire aux migrants qui ne pouvaient accéder à un dispositif national. Pour ce faire, la mairie a créé à la fois un numéro d'appel et un espace web où d'une part les habitants pouvaient signifier la disponibilité de chambres ou d'appartements et d'autre part les associations ou les migrants eux-mêmes faisaient remonter leurs besoins. L'offre et la demande pouvaient ensuite être mises en relation. Le dispositif s'est élargi à d'autres dons et propositions d'appui : dons alimentaires, offres de compétences (linguistiques ou juridiques, par exemple), matériels divers (produits d'hygiène, matériels de couchage...).

La ville a mis plusieurs personnes à disposition pour assurer le fonctionnement du dispositif, ce pendant plusieurs mois.

Promouvoir le « Parrainage citoyen » :

L'association grenobloise « de parrainage républicain des demandeur.se.s d'asile et de protection (APARDAP) » propose de contribuer au bon accueil des étrangers en instituant et en encadrant une relation de parrainage individualisé. Le rôle du parrain est d'accompagner et de soutenir son.ssa filleul.e dans sa découverte de la ville, de la langue française et surtout des démarches administratives. C'est une méthode simple, humaine, qui accélère son parcours d'intégration sur le territoire.

BILAN

Nourrie par une histoire de solidarité et d'accueil, la ville de Grenoble fait partie du réseau « villes solidaires » depuis 2015 et revendique une ambition forte en matière d'accueil des migrants.

Elle fait figure de municipalité pionnière dans le domaine, et promeut l'engagement actif des villes dans l'accueil des migrants auprès de ses homologues. Les cadres de la municipalité contribuent à la formation des personnels municipaux d'autres villes françaises et européennes.

A retenir :

- ✨ *Favoriser les actions multi-acteurs*
- ✨ *Proposer des solutions aux besoins d'hébergement que les règles et les dispositifs publics refusent de couvrir*
- ✨ *Construire le débat public local*

Pour aller plus loin...

Boîte à outils : <http://www.gre-mag.fr/actualites/aide-aux-refugies-la-plateforme-de-coordination-est-en-place/>



Bonne pratique n°9

S'engager avec la société civile pour porter une interpellation et un plaidoyer commun

L'exemple de la ville de Briançon : des citoyens alertent l'opinion publique !

35 nationalités différentes sont accueillies depuis 2015 à Briançon

EN BREF

Briançon est une commune de 13 000 habitant.e.s située dans le département des Hautes-Alpes. Conséquence de la fermeture du passage de la Vallée de la Roya, de nombreux migrant.e.s décident d'emprunter de nouvelles voies de passage de plus en plus dangereuses dont le col de l'Echelle dans les Hautes-Alpes. Ainsi, la ville située sur ce parcours a vu le nombre de personnes migrant.e.s augmenter ces dernières années. Les personnes n'ont pas vocation à rester dans la ville et ne sont là que pour des courts séjours.

En réponse : La population a tout de suite montré sa solidarité et a tissé des réseaux clandestins d'accueil. Dès 2015, le mouvement citoyen Pas En Notre Nom, désormais appelé « Tous Migrants » est lancé pour interpellier l'opinion publique face à l'inaction des politiques et au drame que vivent les migrant.e.s. La ville se positionne officiellement comme une « ville d'accueil » et lance une coordination sous forme de triptyque ; association, mairie et citoyens.

COMMENT ?

Sensibiliser l'opinion publique :

Le mouvement citoyen « tous migrants » a créé un site internet pour centraliser les propositions d'aides de la population (repas, hébergement.....), informer sur les associations existantes en charge de l'accueil (la MAPEmonde / MJC ; le CADA), communiquer sur des outils pédagogiques « Comment agir » et « Mieux comprendre » mais également apporter des outils de sensibilisation et de plaidoyer concernant les questions de migrations via une newsletter ou bien facebook. Ce site est devenu un lieu de réflexion utilisé par plus de 450 citoyens qui partagent des ressources pédagogiques, des propositions de

conférences, de débats, de cinés-témoignages, d'ateliers d'écritures et de formations. L'action de « Tous Migrants » repose sur des contributions exclusivement bénévoles et aussi souvent que possible sur des partenariats avec les structures pérennes locales.

Mettre en place des « alertes de plaidoyer » :

Les habitants en lien avec les élu.e.s et les associations ont décidé de lancer plusieurs « alertes de plaidoyer » pour se faire entendre et protester sur les conditions auxquelles doivent faire face les migrant.e.s et s'opposent au renvoi de ces personnes des Hautes-Alpes en Italie.

• Alerter sur le sort des migrant.e.s. « dubliné.e.s »

En mars 2017, la situation d'accueil des migrants se complique et se tend dans les Hautes-Alpes puisque deux personnes exilées viennent d'être informées par l'administration française qu'elles devront retourner en Italie pour déposer leur demande d'asile. Les habitants, associations et élu.e.s ont interpellé le préfet car lui seul a le pouvoir de permettre que la procédure d'Asile puisse quand même se faire en France. La lettre-pétition envoyée a recueilli plus de 2000 signatures.

Le 18 avril 2017, une lettre-film à l'intention du Préfet a été diffusée sur les réseaux sociaux. Une vidéo tendant le micro à des exilé.e.s, des bénévoles, des représentant.e.s associatifs et au maire de Briançon a été réalisée pour alerter les autorités sur les conséquences désastreuses de l'application des accords de Dublin sur le territoire.

« Ces jeunes ont déjà traversé le désert, subi des exactions en Libye et traversé la Méditerranée sur des embarcations de fortune. Ils sont décidés, ce n'est pas un col enneigé qui va les faire renoncer... »

*Michel Rousseau, retraité
Briançonnais et membre de
« Tous Migrants »*

• Demander la suspension des contrôles aux frontières pendant l'hiver

La municipalité, le mouvement citoyen « Tous Migrants » et les associations ont demandé une trêve hivernale contre les contrôles aux frontières. De plus en plus de migrant.e.s sont directement reconduits à la frontière même les mineurs, sans possibilité de déposer une demande d'Asile. Ainsi, plusieurs soirs par semaine, des binômes se mettent en place pour monter le col pour aller les secourir. Ces derniers sont souvent déshydratés, blessés et parfois même doivent se faire amputer. Ces « Cordées solidaires » ont permis de sauver plusieurs migrant.e.s et de les loger chez des habitants, dans la caserne de la ville réquisitionnée pour l'occasion ou bien encore « chez Marcel » lieu d'hébergement alternatif.

Le 16 Avril 2017, une opération « tous aux Cols » avait été organisée par « Tous Migrants » et avait rassemblé 320 personnes.

BILAN

Malgré la solidarité exemplaire des citoyens briançonnais, à l'heure actuelle environ 200 000 migrant.e.s qui sont en Italie ne souhaitent pas y rester. Ainsi, de nombreux départs et passages par le col sont attendus. D'après le maire, aucun conflit ni délit n'a été constaté entre les migrant.e.s et la population.

En 2015 pourtant, grâce à la solidarité et aux actions de plaidoyer, plusieurs personnes migrantes avaient eu l'accord du préfet pour demander l'Asile en France et qu'il n'applique pas la procédure Dublin.

Néanmoins, malgré plusieurs victoires il y a toujours plus d'une vingtaine de migrants actuellement accueillis dans les Hautes-Alpes qui courent le même risque de renvoi dans les semaines et mois à venir. La population reste toujours fortement mobilisée et continue des actions à la fois humanitaires et de plaidoyer auprès du préfet, du gouvernement et du Président de la République. Ce territoire est par ailleurs confronté à une contestation de ses valeurs hospitalières par des actions de groupes identitaires très médiatisées, ce que l'Etat a faiblement dénoncé.

A retenir :

Ces actions collectives ont permis de :

- ✦ *Multiplier les actions de plaidoyer*
- ✦ *Créer un réseau tripartite solidaire*
- ✦ *Gagner des petites victoires face au Préfet sur la question des « dubliné.e.s »*

Pour aller plus loin...

<https://tousmigrants.weebly.com/>

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?>

[pagename=Territoires/Experiences/ArticlesImpression&cid=1250278941217](https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Experiences/ArticlesImpression&cid=1250278941217)

Travailler en réseau avec d'autres municipalités, et imaginer des alliances innovantes avec la société civile pour proposer une gouvernance alternative des migrations

EN BREF

Villes accueillantes, villes hospitalières, villes frontières, villes progressistes, villes refuges... nombreuses sont les initiatives que mettent en place des groupes de collectivités locales, qui se positionnent ainsi de plus en plus comme des acteurs-clé dans la construction de politiques migratoires alternatives.

COMMENT ?

Echanger les bonnes pratiques pour se renforcer mutuellement. L'exemple du Réseau Hospitalité ou du réseau ECCAR :

Le réseau hospitalité (anciennement réseau « Sanctuaire ») s'est mis en place à partir du Sud de la France avant de devenir national en 2005. Si le lien est essentiellement maintenu via les sociétés civiles locales, le réseau contribue également à mettre en relation les maires de différentes villes aux politiques d'accueil volontaristes afin de permettre les échanges de bonnes pratiques. Aujourd'hui le réseau est en lien avec une soixantaine de villes en France.

La Coalition européenne des villes contre le racisme (Eccar) a été lancée à Nuremberg (Allemagne) en décembre 2004 par l'Unesco à l'issue de la 4^e conférence européenne pour les droits de l'homme. Comptant 121 municipalités de 24 pays d'Europe, son objectif est d'établir un réseau des villes intéressées par l'échange d'expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme et toutes les formes de discriminations.

Construire une réflexion partagée. L'exemple du Forum des Autorités Locales de Périphérie ou du réseau EuroCities :

Né en 2002 à Porto-Alegre (Brésil), le Forum des autorités locales de périphérie (Falp) vise à constituer un espace mondial permanent de réflexions et

d'échanges sur les questions liées à la banlieue. Animé par la ville de Nanterre (Hauts-de-Seine), ce forum a porté de nombreuses réflexions sur l'intégration des étrangers et de personnes issues de l'immigration.

Eurocities est un réseau de grandes villes européennes, fondé en 1986 par les maires de Barcelone, Birmingham, Francfort-sur-le-Main, Lyon, Milan et Rotterdam. Aujourd'hui, il regroupe plus de 130 villes issues de 35 pays différents. C'est une forme de plateforme collaborative où les villes peuvent partager leurs savoirs et idées, échanger leurs expériences respectives, analyser des problèmes communs et développer ensemble des solutions innovantes. Le Groupe de travail « migration et intégration » d'Eurocities se penche sur le rôle central que doivent jouer les autorités locales dans la promotion de l'intégration des migrant.e.s.

Face à la crise des réfugiés, le maire d'Athènes propose en avril 2016 de lancer l'initiative « Solidarity Cities » dans le cadre du réseau Eurocities. L'objectif est d'apporter une réponse humanitaire à la crise des réfugiés, en préconisant un partage équitable des responsabilités entre les États membres de l'UE.

**Co-construire un plaidoyer commun avec la société civile :
de la convention de Grande-Synthe au projet de l'Association Nationale
des Villes Accueillantes**

A l'initiative de la ville Grande-Synthe, plusieurs centaines d'élu.e.s, d'associations et de citoyen.ne.s se sont réunis en mars 2018 en une Convention Nationale qui avait pour objet de poser les enjeux des migrations, d'échanger sur les actions entreprises par les villes et de travailler collectivement sur le comment avancer ensemble. Les orientations politiques proposées dans le « Manifeste de la Convention Nationale sur l'accueil et les migrations » ont permis de poser un certain nombre de principes et valeurs tels que l'accueil inconditionnel, le respect des droits fondamentaux et pointer la responsabilité de l'Etat et la nécessaire protection des mineurs non accompagnés.

L'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants-ANVITA a été créée sur ce socle pour rassembler les élu.es. hospitaliers, capitaliser sur les expériences réussies et construire un plaidoyer commun.

BILAN

A ce jour, nombreux sont les réseaux qui se créent et s'affirment dans le paysage médiatique. S'ils permettent de mutualiser les bonnes pratiques et d'échanger sur les défis, ils doivent aujourd'hui se consolider et se renforcer pour être en capacité de véritablement mener un plaidoyer commun.

A retenir :

Ces actions collectives ont permis de :

- ✨ *La mise en réseau des villes permet d'approfondir et de coordonner les diverses actions et les différentes échelles dans lesquelles s'intègrent les villes.*
 - ✨ *Assurer la mise en réseaux des communes permet d'inscrire l'action publique dans un agenda partagé, de rendre visible et de valoriser ces politiques volontaristes.*
 - ✨ *Ces réseaux permettent également de prévenir des risques de recul liés à d'éventuels changements de mandature politique.*
 - ✨ *Travailler à articuler les actions locales permet de structurer le plaidoyer à l'échelle nationale pour assurer un discours fort, renforcé d'expériences positives et de données chiffrées, mais également porteur d'un projet porté collectivement.*
-

Pour aller plus loin...

<https://villes-territoires-accueillants.fr/>

<http://www.eccar.info/fr/bienvenue-eccar>

<https://solidaritycities.eu/>

POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN...

Programme de recherche Babel de l'EHESS qui rassemble les travaux des chercheurs notamment sur la question des villes :

<https://anrbabels.hypotheses.org/> et leur publication dans la « Bibliothèque des frontières » : « Entre accueil et rejet : ce que les villes font aux migrants ». Edité par Le passager clandestin, Lyon

Contact

Le siège de l'O.C.U. est hébergé
chez Emmaüs International,
à Montreuil (France).

O.C.U.

c/o Emmaüs International
47 avenue de la Résistance
93104 Montreuil cedex - France
tel : +33 (0)1 41 58 25 50
fax : +33 (0)1 48 18 79 88
contact@o-c-u.org

Rédaction : CCFD-Terre Solidaire, Emmaüs International, France Libertés, Utopia

Conception graphique sur logiciels libres : Figures Libres / Maud Boyer et Kévin Tessier

Impression : Imprimerie de la Centrale Lens

Deuxième édition

5151919

ORGANISATION POUR UNE CITOYENNETÉ UNIVERSELLE



www.o-c-u.org

RÉDACTION

